

COMMUNIQUE DE PRESSE de SYLVIANE NOEL

La Roche-sur-Foron, le 23 décembre 2021,

Sénatrice de la Haute-Savoie

Application du pass sanitaire en station : Sylviane Noël saisit le Premier Ministre sur les classes de neige et la clientèle étrangère

Alors que la saison de ski vient à peine de débuter dans nos stations plusieurs difficultés se posent déjà s'agissant du pass sanitaire en matière d'accueil des classes de neige et de la clientèle étrangère. La sénatrice Sylviane Noël, avec ses collègues parlementaires de Savoie et de Haute-Savoie, ont appelé l'attention du Premier Ministre lui rappelant les poids économiques de ces clientèles sur le secteur du tourisme de montagne afin qu'il rassure ses acteurs à l'aube de ce début de saison qui s'annonce belle mais néanmoins compliquée.

L'évolution de la situation sanitaire dans notre pays a mené le Gouvernement à modifier une nouvelle fois la réglementation en termes d'accès aux remontées mécaniques et aux structures d'accueil dans nos territoires de montagne.

En ce qui concerne les classes de neige, pour que celles-ci puissent se tenir, elles seront soumises à la présentation d'un pass sanitaire, alors même, que les activités du programme pédagogique d'éducation physique et sportive en sont normalement exemptées.

La Sénatrice questionne le Ministre sur le fondement d'une telle obligation formulée à l'égard des classes de neige venues d'autres départements alors que les écoles de nos vallées venant à la journée en sont, elles, dispensées.

Par ailleurs, elle s'est fait la porte-parole des professionnels du secteur qui expriment de nombreuses craintes concernant l'accueil de la clientèle étrangère.

En effet, celle-ci, pour venir skier en France, sera soumise à la présentation du pass, alors même que pour beaucoup de pays, le schéma vaccinal n'est en rien comparable au notre.

Sur la dose de rappel, si la France est en avance de deux mois par rapport à ses voisins, de nombreux adultes étrangers n'auront pas leur troisième dose avant le 15 janvier prochain. Pour mémoire, au titre de la mobilité intra-européenne, l'Europe préconise la troisième dose dans un délai de neuf mois maximum après la seconde injection. En outre, un nombre important de clients étrangers bénéficient d'un schéma vaccinal réputé complet au bout d'une seule injection.

Entre le délai à respecter avec la précédente injection, le calendrier d'éligibilité à la dose de rappel par âge décroissant et la disponibilité des rendez-vous pour se faire vacciner, l'arrivée d'une dose de rappel dans les pays européens ne réglera le problème qu'une fois la saison hivernale terminée. Pour elle, il y a donc urgence à ce que le Gouvernement trouve une solution, même temporaire pour cette clientèle étrangère mono-vaccinée.

Contact presse :

Anne-Gabrielle JOIUFFREY MATHIEU - Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL - 04 50 25 18 10 - ag.mathieu@sylvianenoel.fr

COMMUNIQUE de PRESSE de SYLVIANE NOEL, Sénatrice de la Haute-Savoie

Elle rappelle que le problème se pose dans des termes encore plus aigus pour la clientèle britannique qui suite à la récente annonce du Gouvernement se retrouve interdite de séjour en France. Or cette clientèle représente dans la globalité des stations 15 % de la fréquentation, et pour certaines d'entre elles, comme Chamonix ou Chatel, cette proportion avoisine les 50 %.

Chaque année, le tourisme hivernal représente plus de 100 000 emplois et 10 milliards de dépenses touristiques. Les classes de neige engendrent elles près de 300 millions d'euros de retombées directes sur les territoires de montagne, quant à la clientèle étrangère, elle représente 38 % des 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés par le tourisme en montagne.

Compte-tenu du poids économique de ces clientèles sur le secteur, la Sénatrice a demandé au Premier Ministre de bien vouloir examiner dans les meilleurs délais les problèmes soulevés par les acteurs de la montagne afin de les rassurer dans ce début de saison, car après une saison blanche l'année dernière, nous ne pouvons une nouvelle fois subir de nouvelles restrictions qui mettent à mal notre économie touristique.

Le courrier a été cosigné par M. Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie, M. Cédric Vial, Sénateur de la Savoie, Mme. Virginie Duby-Muller, Député de la Haute-Savoie, M. Vincent Rolland, Député de la Savoie, Mme Christelle Petex-Levet, Députée de la Haute-Savoie, Mme Emilie Bonnivard, Député de Savoie, Mme Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie, M. Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie

Contact presse:

Anne-Gabrielle MATHIEU – Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL

04 50 25 18 11 - aa.mathieu@sylvianenoel.fr

